



## INFORMATION

Note au public, avril 2015

**Vous êtes une fédération ou une association et vous vous engagez dans l'intérêt de vos membres? Vous cherchez à les soutenir dans leurs activités et à leur faciliter les démarches administratives?**

**Avez-vous donc jamais pensé à initier, voire à organiser, des achats groupés d'électricité et/ou de gaz naturel pour vos membres ? Si cela vous intéresse, l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) peut vous conseiller dans vos démarches.**

Les achats groupés consistent en l'achat d'électricité ou de gaz naturel pour couvrir le besoin d'un groupe de clients. L'objectif est d'augmenter les volumes négociés afin d'obtenir de meilleures conditions sur le marché.

Dans plusieurs pays en Europe, la formation de tels groupements de clients procédant à des achats collectifs connaît un véritable succès ces dernières années. On constate par ailleurs que certaines entreprises se spécialisent comme prestataire de service pour l'organisation de tels achats groupés.

L'ILR souhaite donc attirer votre attention sur ce service que vous pourriez initier, voire proposer vous-même à vos membres, dans l'objectif de minimiser l'effort individuel de chacun d'eux et d'en obtenir la meilleure offre d'électricité et de gaz naturel.

Selon le modèle couramment appliqué dans d'autres pays de l'Europe, votre rôle d'initiateur serait de choisir un organisateur et de faire le lien entre celui-ci et vos membres. Vous auriez donc comme mission d'informer vos membres et de rassembler les informations nécessaires à l'organisateur pour qu'il puisse faire son appel d'offre et ensuite choisir le fournisseur.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter l'ILR pour de plus amples informations.

### Références:

- [Consultation publique](#) ouverte du 19 septembre 2012 jusqu'au 26 novembre 2012 sur les modalités des achats collectifs d'électricité et/ou de gaz naturel
- ETUDE (F)140619-CDC-1337 relative à l'organisation d'achats groupés sur le marché de l'énergie belge par la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz de Belgique

### INFORMATIONS :

Institut Luxembourgeois de Régulation  
Service énergie  
T + 352 28 228 888  
[STROUMaGAS@ilr.lu](mailto:STROUMaGAS@ilr.lu)

---

*La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'Institut est chargé de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, du transport et des services postaux. En outre, il assure la gestion et la coordination du spectre des fréquences radioélectriques.*



Service Énergie  
Électricité